

Ethique fiduciaire de l'art

L'art comme produit et la communication de l'art comme un service humanitaire intègre la socialisation de l'individu marginal ou précaire sur l'identification à un comportement uniforme pouvant libéraliser les droits naturels vers la proposition d'une chronologie de l'entièreté de l'œuvre sur l'existentialité de l'artiste dans une relation pérenne au patrimoine et à la nature idéalisant les décroissances d'un héritage culturel public en éthique réitérante de l'esthétisme telle la prerogative d'une forme collective de la pensée pouvant affranchir de l'obstacle à la croissance du réseau fiduciaire internalisé par sa résilience pour l'empreinte agraire et subconsciente soustraite au rythme annuel d'un cycle quotidien de l'anthropologie.